



LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

5Siège Social - Musée de Picardie
Salle d'Exposition
15- 17, Rue de la Dodane
80000 AMIENS
N° Siret 494 157 993 00010

<http://lesamisdesarts-delasomme.com>
<http://lesamisdesarts80.canalblog.com/>
lesamisdesartsdelasomme@laposte.fr

Exposition à thème
les 27, 28, 29 septembre 2019

LA NUIT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
7, rue de l'Île Mystérieuse – 80440 BOVES (parking assuré)

Une seule œuvre par exposant sera présentée, sauf pour les sculpteurs (5 par exposant) **format libre mais évitez les œuvres trop petites**. Vous trouverez ci-dessous, le règlement et le bulletin d'inscription à nous renvoyer **pour le 10 septembre 2019**.

RÈGLEMENT

Article 1 : Seuls les membres des Amis des Arts à jour de leur cotisation peuvent participer à cette exposition (cotisation 20 € - 10 € pour les 18/25 ans – 5 € pour les mineurs).

Article 2 : Le droit d'exposition est fixé à **12 € pour 1 œuvre** d'un format libre. **Si vous désirez exposer peintures ET sculptures, vous devrez vous acquitter deux fois du droit d'accrochage (12 € x 2).**

Article 3 : Toutes les techniques : Peinture, Sculpture, Photo, Mosaïque... sont acceptées. **LES PITONS DOIVENT ETRE SCOTCHES AU DOS DE LA TOILE.** Toutes les œuvres comporteront au dos, le nom et l'adresse de l'artiste.

Pour les sculptures, les socles seront fournis par l'exposant (des tables seront également à votre disposition).

Article 4 : Dépôt de l'œuvre : **jeudi 26 septembre 2019 de 15 h à 18 h 30.**

Article 5 : Retrait de l'œuvre : **Dimanche 29 septembre 2019 de 17 h 30 à 18 h** (merci de respecter ces horaires).

Article 6 : L'œuvre présentée doit être libre à la vente. L'exposant s'engage à faire un don de 15% à l'association sur le prix de vente de l'œuvre.

Article 7 : **Seront refusés : les copies de photos d'œuvres d'artistes - Les œuvres déjà exposées précédemment. Les œuvres pouvant nuire à la bonne tenue du salon -**

Vernissage le vendredi 27 septembre 2019 à 18 h 30

**Bulletin d'inscription
"LA NUIT"**

**à compléter et renvoyer avant le
10 septembre 2019**

accompagné du **chèque de 12 €** (libellé à l'ordre des AMIS DES ARTS DE LA SOMME)
à l'adresse suivante : **Maison des Amis des Arts - 15/17, rue de la Dodane - 80000 AMIENS**

NOM - Prénom :

Adresse :

Tél. : Portable :

Adresse Email (très lisible SVP) :

N° de SIRET :

Titre de l'œuvre	Technique	Prix
1		€
2		€
3		€
4		€
5		€

Votre règlement comprend : Les droits d'accrochage (12 €) *Chèque : à l'ordre de la Société des Amis des Arts de la Somme*
Ou Les droits d'accrochage (12 €) + Votre cotisation 2019 (20 € ou 10 € pour les 18/25 ans, 5 € pour les mineurs)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement de l'exposition, en accepte l'intégralité, et renonce à tous recours envers l'Association, notamment en cas de détérioration ou de vol des œuvres confiées et exposées.

Afin d'assurer la qualité et le succès de cette prestation, la Société des Amis des Arts s'engage à recevoir les œuvres le jour dit, à organiser l'installation et le vernissage. **De son côté, l'artiste s'engage à respecter impérativement les jours et heures de dépôt et de retrait des œuvres, ainsi que le règlement dans sa totalité, à s'acquitter du droit d'exposition et à être présent sauf empêchement majeur au vernissage et assurer un minimum de 2 heures de permanence.** (Tableau des permanences joint à compléter)

Date et signature

(Précédé de la mention "lu et approuvé") :

Exposition "la nuit"

Planning

Merci de cocher **2 heures** (ou +) de permanence dans la mesure de vos disponibilités

Permanences	Vendredi 27 septembre	Samedi 28 septembre	Dimanche 29 septembre
14 h à 16 h			
16 h à 18 h			